HAL open science

Prescriptions et représentation de la langue

Béatrice Godart-Wendling

To cite this version:

Béatrice Godart-Wendling. Prescriptions et représentation de la langue. Études de linguistique appliquée : revue de didactologie des langues-cultures et de lexiculturologie, 2018, La prescription linguistique : applications et réactions, 191, pp.359-364. 10.3917/ela.191.0359 . hal-02115527

HAL Id: hal-02115527

https://hal.science/hal-02115527

Submitted on 18 Jul 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

191
juillet-septembre 2018

La prescription linguistique : applications et réactions

Coordonné par Danielle Candel
et Douglas Kibbee

éla
études de
linguistique appliquée
revue de didactologie
des langues-cultures
et de lexiculturologie

Didier Érudition
Klincksieck

191
juillet-septembre 2018

La prescription linguistique : applications et réactions

Coordonné par Danielle Candel
et Douglas Kibbee

études de
linguistique appliquée
revue de didactologie
des langues-cultures
et de lexiculturologie

éla

Didier Érudition
Klincksieck

La prescription linguistique : applications et réactions

Introduction 261
par Danielle CANDEL et Douglas KIBBEE

Qu'est-ce qui autorise une langue à prescrire ? 267
par Xavier NORTH

Linguistique populaire et prescription 275
par Martin STEGU

Laboratoire d'observation de l'usage terminologique 285
par Josette REBEYROLLE, Ludovic TANGUY et Amélie JOSSELIN-LERAY

La prescription linguistique entre tradition et nouveauté. Le cas du roumain 303
par Aida TODI †

De l'inventaire au dictionnaire : rôles et enjeux des analyses lexicographiques dans la construction de la norme exogène 315
par Prisque BARBIER

L'adaptation graphique des anglicismes dans la langue espagnole : normes et prescriptions 329
par Mélanie BERNARD-BÉZIADE

Quand un grammairien n'applique pas ses propres prescriptions graphophoniques : le cas d'Antonio de Nebrija dans sa *Gramática castellana* (1492) 339
par Francis TOLLIS

L'émancipation par la prescription chez les lexicographes 351
par François GAUDIN

Prescriptions et représentation de la langue 359
par Béatrice GODART-WENDLING

Sourds et champions d'orthographe. Le poids de la prescription linguistique chez deux populations de scripteurs..... 365
par Hélène HUGOUNENQ et Camille MARTINEZ

BIOBIBLIOGRAPHIE DES CONTRIBUTEURS..... 379

PRESCRIPTIONS ET REPRÉSENTATION DE LA LANGUE

Résumé : L'objectif de cet article est d'analyser les principales caractéristiques des prescriptions qui interviennent dans l'approche formelle actuellement dominante : le paradigme catégoriel. Cette étude met en évidence que la spécificité de ces prescriptions réside dans le fait qu'elles portent sur la forme de la théorie sémantico-syntaxique apte à décrire les langues, et non pas sur l'usage que les locuteurs ont de leur langue.

Une des caractéristiques remarquables du XXe siècle est d'avoir concrétisé le projet leibnizien consistant à poser que les langues naturelles pouvaient être représentées sous la forme d'un calcul. Le siècle dernier se distingue en effet par les travaux qui furent effectués par les deux grands paradigmes syntaxiques que sont les différentes versions de la grammaire générative de Chomsky et l'approche catégorielle. Si Chomsky recourut dès 1965 à des prescriptions, lorsqu'il recommanda par exemple d'élaborer la grammaire en fonction d'un locuteur idéalisé représentant une communauté linguistique homogène, les grammaires catégorielles[1], dont le premier modèle remonte à 1935, n'usèrent par contre de ce type de recommandations qu'à la fin des années 1980. L'étude des prescriptions en grammaires catégorielles montre que leur spécificité est qu'elles ne portent pas directement sur l'usage de la langue, mais sur la forme de la grammaire apte à décrire la langue. Autrement dit, les recommandations visent la théorie linguistique et non le dire. De plus, si le modèle générativiste a pu avoir une certaine incidence sur les locuteurs, puisque la pédagogie scolaire s'en est un moment emparé pour apprendre aux élèves à découper grammaticalement les phrases, les grammaires catégorielles n'ont, quant à elles, jamais connu ce contact direct avec le public, car la complexité mathématique de leurs règles syntaxiques découragerait quiconque de vouloir ainsi les vulgariser. De fait, la présence des grammaires catégorielles se manifeste par le fait qu'elles sont actuellement les seules à être implémentables sur ordinateur, si bien qu'il leur revient de régir l'écrit des utilisateurs. Si l'on prend en compte la très forte diminution des « écrits à la main » au profit de l'usage informatique, les

1. Voir Godart-Wendling, 2002.

grammaires catégorielles contraignent donc insidieusement le comportement langagier des locuteurs, puisque ceux-ci ne sont pas conscients du type de norme qu'ils doivent respecter et des modifications que leur pratique de l'écrit entraîne sur leur façon de dire. Dans ce cadre, il devient alors particulièrement difficile pour le linguiste de déterminer l'incidence des prescriptions catégorielles sur l'usage de la langue. L'hypothèse que je défendrai dans cet article est que les prescriptions contribuent actuellement à modifier progressivement la représentation que les locuteurs se font de leur langue. Afin d'étayer mon argumentation, je commencerai par analyser la spécificité des prescriptions en montrant tout d'abord qu'elles ne sont pas formulées par des spécialistes des langues, mais par des philosophes, des mathématiciens, des logiciens et des informaticiens. Je m'intéresserai ensuite à l'histoire des prescriptions et je montrerai qu'elles témoignent d'un signe de maturité de la théorie catégorielle et d'une situation de concurrence entre paradigmes grammaticaux. J'analyserai alors la nature des prescriptions en proposant une typologie. Cette étude permettra d'établir que les recommandations visent à valider des hypothèses sur le mode de fonctionnement langagier des usagers et qu'elles ont pour conséquence de modifier l'image que les locuteurs ont intériorisée de leur langue[2].

1. LE STATUT DES PRESCRIPTEURS

Si l'on parcourt l'histoire des grammaires catégorielles de 1935 (date de la grammaire unidirectionnelle d'Ajdukiewicz) à nos jours, on constate que les théoriciens de ce paradigme n'ont jamais été des linguistes, mais des philosophes (Kazimierz Ajdukiewicz, Claudia Cassadio), des mathématiciens (Joachim Lambek), des logiciens (Stanislaw Lesniewski) ou des informaticiens (Michael Moortgat). Il s'ensuit une forme de questionnement sur la langue très distincte de celle opérée par les linguistes, car la visée première des tenants des grammaires catégorielles est de déterminer un modèle mathématique apte à rendre compte de la complexité de toutes les langues naturelles. Mais cette formulation constitue même la version faible de leur position, car certains considèrent, à la suite de Richard Montague (1970), que les langues sont de la même nature que les mathématiques. Lambek écrit ainsi :

> « À première vue, il semble tout à fait improbable que les mathématiques puissent être appliquées à l'étude du langage naturel. Cependant, après un examen plus approfondi, il apparaît que le langage lui-même est une sorte de mathématique : produire et reconnaître des discours impliquent des calculs, quoique cela se passe à un niveau subconscient, et les règles de la grammaire que le locuteur a maîtrisées, même s'il ne peut les formuler, ressemblent aux axiomes et aux règles d'inférence de la logique mathématique ». (2001 : 21)

Au premier abord, cet amalgame « langue-mathématique » peut paraître fort éloigné de notre sujet, mais je montrerai qu'il n'en est rien, car le but des prescriptions vise justement à réduire l'écart que les locuteurs mettent consciemment entre ces deux domaines.

---

2. NDLR : Voir l'introduction au présent numéro, sur le colloque de 2007.

2. HISTOIRE DES PRESCRIPTIONS

Bien que la perspective catégorielle soit antérieure au courant chomskien, l'étude du corpus (constitué des textes fondateurs de cette approche) permet de constater que l'apparition des prescriptions est récente et qu'elle est révélatrice d'une situation de concurrence entre paradigmes grammaticaux. Ainsi, pour ne donner que deux exemples, les prescriptions concernant la plausibilité psychologique des grammaires catégorielles ne sont apparues que pour contrer l'idée que seuls les modèles chomskiens avaient pris en compte cette dimension. De même, la rivalité qui oppose actuellement, à l'intérieur du paradigme catégoriel, la grammaire de prégroupes de Lambek et la logique multimodale des types de Moortgat a pour conséquence la formulation de prescriptions qui indiquent comment juguler le problème de la trop faible capacité expressive des grammaires catégorielles (Moortgat, 2002 :111). Mais la présence de ces prescriptions témoigne également de la maturité de l'approche catégorielle, puisqu'elles permettent d'indiquer la façon de traiter un problème qui n'avait pas encore été résolu (la capacité expressive) ou qui était resté sous silence (la plausibilité psychologique). Enfin, les grammaires catégorielles présentent la propriété paradoxale de s'être constituées en fonction d'hypothèses théoriques très fortes et par conséquent très contraignantes (telle la nécessité postulée de devoir calculer conjointement la grammaticalité et l'interprétation sémantique des énoncés) tout en étant restées totalement muettes sur les raisons qui ont guidé ces choix théoriques. Les prescriptions (émaillées de leurs justifications) constituent donc un phénomène nouveau révélateur du regard réflexif que les théoriciens des grammaires catégorielles portent sur l'élaboration de leur modèle syntaxique.

3. NATURE DES PRESCRIPTIONS ET ESQUISSE DE TYPOLOGIE

La particularité des recommandations en grammaire catégorielle est qu'elles n'ont pas pour visée d'interdire aux locuteurs d'une langue donnée de recourir à tel type d'expression ou construction syntaxique, car leur but est de fixer des orientations théoriques qui contraindront la nature et la forme de la langue. Il s'ensuit qu'elles ne sont pas rédigées à l'aide d'expressions telles que « dites / ne dites pas » ; formulations qui impliqueraient de plus que les prescriptions s'adressent à des locuteurs, alors qu'elles ne sont exprimées que pour guider dans une même perspective les théoriciens qui y travaillent. Difficilement repérables, elles sont donc de la forme « nous devons », « il faut », « la grammaire doit », … En fait, l'approche catégorielle adopte, pour reprendre les termes de Koyré (1966), un « style galiléen » de la science, où la théorie est posée comme première par rapport aux faits empiriques que sont les énoncés des langues naturelles. Il s'agit donc de prescriptions qui visent à asseoir le bien-fondé de la perspective théorique soutenue : parler équivaut à calculer avec des mots. Intervenant à l'intérieur même de la présentation de la grammaire, les recommandations ont une quadruple visée méthodologique : – contrôler la capacité expressive de la grammaire ; – contraindre la grammaire à avoir une certaine plausibilité psychologique ; – déterminer la

forme même de la grammaire ; – s'assurer du pouvoir descriptif universel du formalisme grammatical.

Les prescriptions portant sur la capacité expressive de la grammaire ont pour but de réguler une tension inhérente aux grammaires formelles. En effet, les grammaires catégorielles empruntent à la logique et aux mathématiques des concepts et des modes de raisonnement très puissants (telle que la logique linéaire de Jean-Yves Girard) qui ont pour conséquence que, sans prescription explicite, ces grammaires seront dotées d'une trop grande capacité expressive donnant lieu à un problème de « sur-génération » (cas où la grammaire reconnaît comme une phrase grammaticalement bien formée et interprétable une séquence de mots considérée comme déviante par les locuteurs natifs de la langue). Mais, d'autre part, la grammaire doit prendre en compte le fait que les langues naturelles mettent en jeu des schémas structurels fort complexes (comme les dépendances croisées en néerlandais), si bien qu'elle doit veiller à ce que son pouvoir explicatif et descriptif soit suffisamment grand, la protégeant ainsi du problème de « sous-génération » qui la conduirait à ne pouvoir accepter comme une phrase une séquence bien formée grammaticalement et sémantiquement. En ce cas, les prescriptions (cf. Moortgat, 2002 : 117) consistent alors à indiquer les schémas structurels que la grammaire doit résoudre.

Les prescriptions visant à s'assurer de la plausibilité psychologique de la grammaire tentent de pallier un manque des grammaires catégorielles. En effet, en regard des grammaires de Chomsky qui ont toujours été accompagnées de passages justifiant de leur adéquation psychologique (relativement, par exemple, à l'apprentissage du langage chez l'enfant), les grammaires catégorielles ont, pendant longtemps, été peu soucieuses de présenter de telles justifications. Mais le problème est que les prescriptions catégorielles d'ordre psychologique sont formulées par des informaticiens, des mathématiciens et des logiciens qui calquent l'esprit humain sur le modèle de l'ordinateur. Il s'ensuit qu'ils recommandent par exemple que le calcul syntaxique soit compositionnel (il n'y a donc pas d'interprétation contextuelle …) et orienté selon la chaîne linéaire sonore (il faut donc éviter tout retour en arrière). Ces prescriptions (cf. Steedman, 1985 : 525 et Carpenter, 1997 : 32-33) ne sont pas sans conséquence sur la constitution de la grammaire, puisqu'elles sont à l'origine de la création de nouvelles règles mathématiques qui structureront la déduction sémantico-syntaxique.

Intervenant comme un corollaire des recommandations touchant à la plausibilité psychologique, les prescriptions sur la forme de la grammaire concernent des affirmations du genre : il faut élaborer une syntaxe liée étroitement à la sémantique, car l'appareil cognitif humain calcule en un même temps la grammaticalité et la sémanticité des phrases. Les modèles catégoriels récents intègrent de plus la grammaire dans le lexique, soulevant ainsi la question de savoir si l'enfant apprend des mots avec les règles intériorisées de leur usage grammatical associé. Mais il s'ensuit que ce type de prescriptions qui porte en premier lieu sur la forme de la grammaire a pour conséquence de modifier la place même de celle-ci en faisant disparaître la notion de composant gram-

matical (Moortgat, 1988 : 57). On obtient ainsi que le locuteur calcule tout (le choix des mots, leur syntaxe, leur sens) en un seul temps lorsqu'il parle.

Les prescriptions rappelant la nécessité de définir une grammaire à portée universelle font écho à l'orientation théorique esquissée par Ajdukiewicz (1935 : 120). En effet, selon lui, le formalisme catégoriel devait être applicable à n'importe quelle langue, si bien que le choix des catégories de base devait pouvoir s'effectuer en fonction de la spécificité de la langue étudiée. Les recommandations rappelant ce souci d'universalité se retrouvent dans les grammaires catégorielles contemporaines et l'on constate que leur respect a pour conséquence d'accroître considérablement la complexité de la grammaire. Ce faisant, ces prescriptions entrent en contradiction avec les prescriptions prônant la plausibilité psychologique de la grammaire, car l'ajout de formalisme qu'elles impliquent entrave la compréhension (et donc la justification psychologique) des différentes étapes constituant la dérivation syntaxique.

4. VERS UNE MODIFICATION DE LA REPRÉSENTATION DE LA LANGUE

L'esquisse de typologie ci-dessus exposée peut *a priori* donner à penser que les prescriptions des grammaires catégorielles n'ont pas d'incidence sur les locuteurs. Toutefois, en intervenant sur le mode de représentation des langues, ces recommandations visent à valider des hypothèses (l'universalité, l'absence de modularité morphologie-syntaxe-sémantique, …) qui contraignent la formalisation. Or celle-ci est actuellement la seule à être implémentable sur ordinateur. Il s'ensuit que l'écrit des locuteurs, usagers de l'informatique, est de plus en plus régi par ce type de grammaires. Or les locuteurs « savent » que l'ordinateur se borne à effectuer une suite de calculs. Une conception purement calculatoire de la langue devient alors envisageable, entraînant ainsi, de façon très progressive et en partie inconsciente, la modification de l'image que les locuteurs se font de leur langue.

Béatrice GODART-WENDLING
Laboratoire Modèles, Dynamiques, Corpus, UMR 7114
Université Paris Nanterre

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

AJDUKIEWICZ, Kazimierz. 1935. « Die syntaktische Konnexität », *Studia Philosophica*. I. 1-27.
CARPENTER, Bob. 1997. *Type-Logical Semantics*. The MIT Press.
CHOMSKY, Noam. 1965. *Aspects of the Theory of Syntax*. USA : Cambridge.
GODART-WENDLING, Béatrice (dir.). 2002. *Les grammaires catégorielles*, *Langages* 148.
KOYRÉ, Alexandre. 1966. *Études galiléennes*. Paris : Hermann.
LAMBEK, Jim. 2001. « Type Grammar as pregroups », *Grammars* 4, 21-39.
MONTAGUE, Richard. 1970. « Universal Grammar », *Theoria* 36, 373-398.

MOORTGAT, Michael. 1988. *Categorial Investigations : logical and linguistic aspects of the Lambek calculus*. Dordrecht : Foris.

—. 2002. « Quelques thérapies en logique des types pour le problème de Sapir », *Langages* 148, 111-124.

STEEDMAN, Mark. 1985. « Dependency and coordination in the grammar of Dutch and English », *Language* 61, 523-568.

Introduction
Danielle CANDEL et Douglas KIBBEE

Qu'est-ce qui autorise une langue à prescrire ?
Xavier NORTH

Linguistique populaire et prescription
Martin STEGU

Laboratoire d'observation de l'usage terminologique
Josette REBEYROLLE, Ludovic TANGUY
et Amélie JOSSELIN-LERAY

La prescription linguistique entre tradition et nouveauté.
Le cas du roumain
Aida TODI †

De l'inventaire au dictionnaire : rôles et enjeux des analyses
lexicographiques dans la construction de la norme exogène
Prisque BARBIER

L'adaptation graphique des anglicismes dans la langue espagnole :
normes et prescriptions
Mélanie BERNARD-BÉZIADE

Quand un grammairien n'applique pas ses propres prescriptions
graphophoniques : le cas d'Antonio de Nebrija
dans sa *Gramática castellana* (1492)
Francis TOLLIS

L'émancipation par la prescription chez les lexicographes
François GAUDIN

Prescriptions et représentation de la langue
Béatrice GODART-WENDLING

Sourds et champions d'orthographe.
Le poids de la prescription linguistique
chez deux populations de scripteurs
Hélène HUGOUNENQ et Camille MARTINEZ

9 782252 041666

BELLES LETTRES DIFFUSION DISTRIBUTION SAS

ISBN 978-2-252-04166-6
ISSN 0071-190X

éla

57e année